

Débat : « Nantes en Bretagne ? »

Organisé le 27 novembre 2025 par le Café Citoyen Chapelain – La Chapelle-sur-Erdre

Dans le cadre de son programme 2025-2026, le Café Citoyen Chapelain a proposé un débat intitulé « **Nantes en Bretagne ?** », animé par **Thierry Guidet**, fondateur de la revue *Place Publique*.

Les intervenants étaient :

- **Alain Croix**, historien
- **Aziliz Gouez**, élue bretonne et nantaise

Points clés de l'intervention de M. Alain Croix

- **Nantes et la Bretagne**
 - Nantes a fait partie de la Bretagne pendant le duché.
 - Nantes n'a jamais été « **La** » capitale de la Bretagne.
 - La capitale, c'est là où habite le duc.
 - A l'époque du duché, le principe général était l'itinérance de la cour ducale.
 - Sous François II, la cour se trouvait fréquemment à Suscinio.
- **Nantes et le rapport aux bretons immigrés**
 - La langue bretonne était présente à Nantes via les migrants bretons, mais pas parlée par les Nantais de naissance.
 - Le rejet des migrants bretons relevait davantage d'un rejet général des populations extérieures que d'une hostilité spécifiquement antibretonne.
- **C'est Pétain qui a séparé la Loire-Atlantique de la Bretagne**
 - Affirmer que « *Pétain a séparé la Loire-Atlantique de la Bretagne* » fait bondir l'historien : c'est selon lui un signe d'ignorance ou de mauvaise foi.
 - Après la Révolution, les provinces sont supprimées, les départements créés en 1790.
La première séparation entre Loire-Inférieure (Loire-Atlantique) et Bretagne est opérée par l'Église en **1859**, (Nota : lors de la création de l'archidiocèse de Rennes, le diocèse de Nantes restant rattaché à Tours).
 - Les régions Clémentel de 1919 (Nota : sont la base de la création des régions administratives)
- **Sensibilité au rattachement à la Bretagne en Loire-Atlantique**
 - Au début du 20^{ème} siècle, Nantes se sent une dette vis-à-vis des morts bretons de la guerre 1914-1918
 - Le renouveau culturel (musique, danse) breton des années 70-80.
 - Cette sensibilité est beaucoup moins marquée aujourd'hui.
- **Divers**
 - M. Croix fustige l'utilisation de l'histoire à des fins partisanes

- Il considère qu'en politique, il ne faut pas se baser sur des mythes fondateurs
- La géographie et le rapport à son territoire sont similaires entre Nantes et Hambourg.

Points clés de l'intervention de Mme. Aziliz GOUZEZ

- **Le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne**
 - L'étude d'impact de PwC est jugée indigente. La région Bretagne a demandé à PwC de revoir sa copie, sans succès.
 - Les vœux de rattachement votés par les collectivités relèvent davantage d'un rituel que d'un véritable engagement politique.
 - Si référendum il y a, celui-ci doit concerner **tous les départements des Pays de la Loire**, et non la seule Loire-Atlantique.
 - Mme. GOUZEZ ne se positionne pas sur le découpage régional.
 - Elle dit avoir découvert, en arrivant à Nantes, l'importance de la Loire dans l'identité du territoire, notamment pour les voies de communication.
- **Le projet de la Bretagne, c'est l'autonomie.**
 - En 2026, la région Bretagne va organiser des débats, au niveau des « pays » bretons sur les questions de rattachement et de mise en œuvre de l'autonomie.
 - L'autonomie constitue un sujet largement consensuel en région Bretagne, sauf dans le domaine agricole qui suscite de profonds clivages.
 - La Bretagne développe, selon elle, une approche singulière de la démocratie.
- **Nantes/Loire-Atlantique et Bretagne : cohérence politique à gauche**
 - Le projet de la Bretagne : c'est un projet politique qui correspond à la gauche.
 - Une cohérence existe, selon Mme Gouez, entre la vision politique de la région Bretagne et celle de la Loire-Atlantique..
 - Contrairement à la région Pays de la Loire, son orientation politique et ses méthodes brutales, notamment vis-à-vis de la culture.
 - C'est plus confortable, en tant que ville de Nantes, de travailler avec une région du même bord politique.
 - Plusieurs participants lui ont toutefois fait remarquer qu'un changement de majorité en Bretagne rendrait cet argument caduc.

Notre point de vue

L'analyse de M. Croix confirme que les arguments historiques, culturels, linguistiques avancées par les partisans d'un rattachement sont fallacieux.

Elle invalide ainsi, cette revendication au nom des mêmes arguments.

Elle confirme également le côté artificiel des symboles bretons à Nantes : drapeau, plaque de rue en breton, Kejadenn.

Mme. Gouez affirme que l'autonomie, c'est le projet de la région Bretagne.

On se demande bien, ce qui l'empêcherait, aujourd'hui, de développer ce projet.

En réalité, le fait d'y ajouter la Loire-Atlantique, dévoile la véritable nature du projet de cette Bretagne : l'indépendance, sur les modèles écossais, catalans, basques, notamment.

La Bretagne a besoin de la Loire-Atlantique, non pour des raisons historiques ou culturelles, fallacieuses comme l'a démontré M. Croix, mais pour des raisons essentiellement de poids économique et démographique.

Sur les critères population, emplois, PIB, le poids de la Loire-Atlantique représente environ 40% de celui de la région Bretagne.

Un tel ensemble le classerait dans les régions (ou pays selon le souhait de certains) riches et puissants.

Et quand on est riche et puissant dans un pays qui l'est moins, on aspire (cf. Catalogne, Italie du Nord..) à l'indépendance pour ne pas avoir à partager.

L'affichage d'un tel projet entre Bretagne et Nantes, avec les valeurs de gauche prônées par Mme. Gouez :

- Exclut celles et ceux qui ne se sentent pas de ce bord politique,
- Donne des indications sur la bienveillance manifestée par la maire de Nantes sur certaines revendications bretonnes et qui peuvent préfigurer une évolution, voire un revirement, exercice dans lequel la maire de Nantes a fait ses preuves (Yellowpark, Arbre aux Hérons et, récemment, aéroport).

Pour rappel, le lundi 17 décembre 2018, les élus du conseil départemental de Loire-Atlantique ont massivement rejeté, par 30 voix contre, 13 pour, 15 abstentions et 4 non-votants le projet de rejoindre la région voisine.